

### SOMMAIRE

- Contexte
- Situation générale
- Faits saillants
- Recommandations

### CONTEXTE

Dans le cadre de son Système National d'Alerte Précoce "CI-NEWS", le WANEP-CI publie depuis avril 2012, des rapports mensuels sur la sécurité humaine. L'objectif de ces publications est de soutenir les actions de prévention des conflits et promotion de paix en Côte d'Ivoire.

Ce présent numéro offre au lecteur un aperçu général de la situation sociopolitique, économique et sécuritaire de la Côte d'Ivoire en Février 2014.

### I- SITUATION GENERALE

#### *Au plan politique :*

-La situation politique a été marquée par la prorogation du mandat de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) d'un an.

#### *Au plan sécuritaire :*

- Les éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ont enregistré des attaques à leurs postes d'observation à Noé (région), à Grabo (région de San-Pedro) et à Zikisso (région de Lôh-Djiboua).

#### *Au plan social :*

-La résurgence de la violence au cours du mois de Février 2014 dans les deux universités publiques d'Abidjan, suite à la décision de la dissolution des syndicats estudiantins et la création du conseil des étudiants.

-De violents conflits intercommunautaires ont été observés à Ancien Prozi dans la Sous-préfecture de Séitifla (région du Haut-Sassandra), à Gbambalagnoubokaha dans la Sous-préfecture de Sinématiali (région du Poro) et à Tiamétolo dans le département de Kong (région du Tchologo).

-Une infection respiratoire a été signalée à Borotogona dans le département de Kong (région du Tchologo)

### II-FAITS SAILLANTS

#### 1- La situation sécuritaire

##### *a- Agressions armées et autres*

##### *a-1-Agressions armées*

*Tableau 1 : Tableau estimatif des agressions armées du mois de Février 2014*

Type d'agression	Nombre	Régions les plus touchées
Attaques armées contre les FRCI	03	Lôh-Djiboua, San-Pedro, Sud-Comoé
Autres attaques armées	04	Gôh, Guemon, Bélier, Lôh-Djiboua
Cambriolages / braquages	08	District Autonome d'Abidjan, Bagoué, Lôh-Djiboua, Poro,
Autres	03	District Autonome d'Abidjan, Indénié-Djuablin
<b>Total</b>	<b>18</b>	

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

Tableau 2 : Tableau synoptique des attaques contre les postes des FRCI en Février 2014 :

Localité	Date	Victimes du côté des FRCI	Victimes du Côté des assaillants
Noé (région du Sud Comoé)	Dans la nuit du jeudi 06 au vendredi 07 février	-	-
Bogoboua, dans la Sous-préfecture de Zikisso (région du Lôh-Djiboua),	Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février	<b>02 blessés</b>	-
Grabo (région de San Pedro)	Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 février	<b>04 morts 01 blessé</b>	<b>01 mort</b>

Tableau 3 : Tableau descriptif de quelques agressions armées collectées au mois de Février 2014

Incidents	Date et Lieu	Nombre de décès/blessés/dégâts matériels/financiers	Mécanisme d'adaptation /réponse/intervention
<b>Braquage:</b> un chauffeur de taxi-compteur armé d'un couteau a braqué ses propres clientes (4 jeunes filles)	Le vendredi 07 février, aux Deux Plateaux dans la commune de Cocody (Abidjan)	<b>Des téléphones portables, 01 tablette, 01 Pocket « Wifi » et une somme d'argent au montant non défini emportés.</b>	Les victimes ont porté plainte au commissariat du 12 <sup>ème</sup> arrondissement de police.
<b>Braquage:</b> trois individus non identifiés ont attaqué des commerçantes se rendant à Bangolo	Le samedi 15 février, entre les villages de Zibabo-Yeblo et Gohou-zagna dans le département de Bangolo (région du Guemon)	<b>Après avoir battu les dames, les malfrats les ont dépossédées de tous leurs biens financiers et matériels.</b>	Les blessées ont été évacuées à l'hôpital général de Bangolo. Les éléments de la gendarmerie et des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ont ouvert une enquête pour retrouver ces criminels.
<b>Braquage :</b> deux individus armés de pistolets automatiques ont neutralisé un gérant de station d'essence et l'ont contraint à ouvrir le coffre-fort. Avant de partir, l'un des malfaiteurs a donné un coup de crosse de pistolet sur la tête du gérant.	Le Dimanche 16 février à Angré dans la commune Cocody (Abidjan)	01 blessé et près de 12.000.000 F.CFA emportés.	Le gérant a été évacué d'urgence par les services du SAMU dans une clinique de la place. Le commissariat du 30 <sup>ème</sup> arrondissement a ouvert une enquête.
<b>Attaque à mains armées :</b> un gang de mineurs-criminels dénommé les « Microbes » a tailladé à la machette la tête d'un jeune apprenti-chauffeur.	Le lundi 17 février, au quartier « Agbéikoi » dans la commune d'Abobo (Abidjan)	<b>01 mort</b>	Des bonnes volontés ont conduit le blessé à l'hôpital Félix Houphouët Boigny d'Abobo. Mais, il a succombé à ses graves blessures. Son oncle a porté plainte au commissariat du 15 <sup>ème</sup> arrondissement de police.
<b>Vol avec effraction :</b> des individus non identifiés ont défoncé la serrure d'une des portières d'une voiture onusienne garée en bordure de la route.	Le jeudi 20 février à la « Rue Princesse » à Yopougon (Abidjan)	<b>01 ordinateur portable, 01 téléphone portable, 01 clé internet, 24.000.000 F.CFA et des documents administratifs emportés.</b>	L'agent onusien a porté plainte au commissariat du 16 <sup>ème</sup> arrondissement de police.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

<b>Fusillade</b> : une fusillade a opposé des éléments de la brigade mixte du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO) à un groupe armé de fusils et machettes. Les forces de l'ordre ont été alertées par des riverains de la présence d'individus armés de machettes qui s'attaquaient aux passants	Le dimanche 23 février à Attecoubé (Abidjan)	<b>01 mort (un membre du gang) et 05 civils blessés dont 04 à la machette</b>	Des enquêtes sont en cours pour retrouver les malfrats.
<b>Cambrilage</b> : des individus non identifiés ont cambriolé le groupe scolaire Zega	Dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 février au quartier Zega dans la commune de Lakota (région du Lôh-Djiboua)	<b>Des documents administratifs, des fournitures scolaires et 02 trophées emportés</b>	Les responsables du groupe scolaire ont porté plainte au commissariat de police.
<b>Attaque armée</b> : des hommes, encagoulés sortis de la brousse et armés de kalachnikov, ont attaqué un car de transport en commun en provenance d'Oumé à destination d'Abidjan.	Le jeudi 27 février, au carrefour Kocoumbo-Yamoussoukro (région du Bélier)	<b>02 blessés par balles. Les bandits ont dépouillés tous les passagers de leurs biens</b>	Les femmes blessées ont été transportées à l'hôpital de Djekanou.

**A Diby, village situé à 32 km d'Ayamé (région du Sud-Comoé), les populations sont gagnées par la peur. Elles ne peuvent plus vaquer à leurs occupations car des individus non identifiés bénéficieraient de la complicité de certains villageois pour commettre des assassinats dans les champs. Cette situation perdure depuis le mois de novembre 2013.**

**De même, à Daloa (région du Haut Sassandra), les femmes du quartier « Millionnaire » sont confrontées à un danger. Un homme armé d'une machette pourchasse toutes les femmes dudit quartier qui sortent tôt le matin pour vaquer à leurs occupations.**

**Depuis le mercredi 19 février, les Etats-Unis ont retiré la Côte d'Ivoire de leur liste rouge. Désormais, leurs ressortissants pourront emprunter la destination Côte d'Ivoire. « Les restrictions de voyages en Côte d'Ivoire datant du 16 mai 2013 sont levées avec effet immédiat.**

Autres

- Le jeudi 06 février, à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), une mutinerie provoquée par une "fouille" généralisée des détenus du bâtiment B **a fait 01 mort et plusieurs blessés**. Les gardes pénitentiaires, appuyés par des détachements de l'escadron de gendarmerie de Yopougon, des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire et des forces onusiennes sont arrivés à bout des détenus et ont empêché d'éventuelles évasions.

WANEP - COTE D'IVOIRE

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**  
**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**  
**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**  
**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

Tableau 4 : Estimation des pertes humaines, financières et matérielles des agressions à mains armées et autres du mois de Février 2014 :

	Victimes humaines		Pertes financières (F.CFA)	Pertes matérielles
	Pertes en vies humaines	Nombres de blessés		
<b>Total</b>	08	Plus de 15	Plus de 36.000.000	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des ordinateurs portables</li> <li>- des téléphones portables</li> <li>- des pagnes</li> <li>- des chaussures</li> <li>- des produits cosmétiques</li> <li>- des montres bracelets</li> <li>- des bijoux</li> <li>- des appareils électroménagers</li> <li>- 02 voitures</li> <li>- 01 tablette</li> <li>- 02 clés internet</li> </ul>

**b- Violences faites aux femmes, aux enfants et autres**

Tableau 5 : Tableau estimatif des violences faites aux femmes et aux enfants au mois de février 2014

Type de violence	Nombre		Localisation	Causes/Caractéristiques
	Femmes	enfants		
Violence sexuelle	01	02	Au quartier Bada 2 dans la commune de Divo (région du Lôh-Djiboua),	<b>Kidnapping et viol</b> : Du mercredi 19 au mardi 25 février, un jeune homme, âgé de 30 ans, a kidnappé une élève de 14 ans en classe de 4ème. Durant six (06) jours, <b>le bourreau a séquestré et violé la jeune fille</b> . Grâce à la collaboration du voisinage, les agents de police l'ont retrouvée et ont mis aux arrêts le jeune homme. <b>Après l'intervention de la famille de ce dernier, les parents de la jeune fille ont décidé de ne pas le poursuivre en justice.</b>
			Dans un campement du village de Pin dans le département de Bangolo (région du Guemon)	<b>Viol</b> : Le jeudi 27 février, quatre individus armés non identifiés sont entrés par effraction <b>au domicile d'une dame, âgée de 40 ans. Après l'avoir neutralisée, les malfrats l'ont violée et l'ont dépouillée des biens financiers et matériels. Alertée, la gendarmerie de Bangolo ne s'est pas rendue sur les lieux de l'incident.</b>
			Au quartier Cité dans la commune de Lakota (Lôh-Djiboua)	<b>Tentative de viol</b> : Dans la nuit du jeudi 27 février, deux malfrats armés d'armes blanches ont visité le domicile d'une jeune fille, avoisinant la trentaine. Après l'avoir neutralisée, les criminels ont tenté de la violer mais ils ont renoncé à leur projet. Ils ont emporté 02 téléphones portables et 01 bouteille de gaz B12.
Violence physique	02	02	Au quartier Sokoura dans la commune de Tengrela (région de la Bagoué)	<b>Meurtre</b> : Dans la nuit de vendredi 07 au samedi 08 février aux environs de 04 heures du matin, un jeune technicien de surface à l'hôpital général de Tengrela <b>a tué à l'aide d'une arme blanche son ex-femme</b> . Depuis leur séparation, il n'a pas cessé de menacer de mort son ex-épouse. La police est activement à sa recherche. Son ami intime et son père ont été mis en garde à vue au commissariat de police pour nécessité d'enquête.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

			Au quartier Tazibou dans la commune de Daloa (région du Haut-Sassandra)	<b>Meurtre</b> : Le mardi 11 février, un élève a découvert le corps de sa tutrice gisant dans une mare de sang avec le crâne fracturé et un couteau en pleine poitrine. Alertée, la Police a ouvert une enquête.
			à Zuénoula (région de la Marahoué),	<b>Sérvices corporels</b> : Le vendredi 14 février, un instituteur a porté plainte au commissariat de police de Zuénoula contre son collègue <b>pour avoir battu son enfant de huit ans à l'aide d'une courroie de moto.</b>
			A Ehuasso, localité située dans la sous-préfecture de Zaranou (région de l'Indénié-Djuablin)	<b>Tentative de meurtre</b> : Dans la nuit du jeudi 20 février, un paysan, soupçonnant sa femme, âgée de 25 ans environ, d'infidélité l'a tailladée à l'aide d'une machette. C'est dans une mare de sang que la femme a été retrouvée par des voisins. Elle a été évacuée à l'hôpital général d'Abengourou. Son état jugé critique, elle a été transférée à Abidjan. Le mari a été mis aux arrêts, le vendredi 21 février, par les éléments de la brigade de la gendarmerie d'Ebilassokro.
Autres	00	05	Dans la Sous-préfecture de Sifié (région Worodougou)	<b>Mariage forcé</b> : Les lundi 03, mardi 04 et jeudi 06 février, trois cas de mariage forcé ont été signalés respectivement dans les villages de Krokodjouba, Bingoro et Talla. Des fillettes en classe de CM2 ont été enlevées de force pour être données en mariage. Informée, une équipe composée des éléments de l'UNPOL ONUCI Séguéla, du Centre social, de la brigade de la gendarmerie, de l'ONG SAPHARM s'est rendue sur les lieux, pour mettre fin à ces mariages, sensibiliser les responsables de communauté et les leaders d'opinion de ces zones. Elle a également mis en place un comité de veille contre les violences liées au genre, dans chacun de ces villages.
			à Yamoussoukro (capitale administrative et politique)	<b>Mariage forcé</b> : Le mardi 11 février, des agents de la préfecture de police de Yamoussoukro ont interpellé une jeune fille d'environ 15 ans, en provenance de Nanfolodougou, village situé dans le département de Dabakala (région du Hambol). Elle a été donnée en mariage par son père à un homme résidant à Duékoué (région du Guemon). L'époux a été mis aux arrêts.
			au quartier Begnery de Bonoua (région du Sud-Comoé),	<b>Vol d'enfant</b> : Le mardi 11 février, les éléments de la police ont mis aux arrêts un couple, impliqué dans le vol d'un nouveau-né. L'enfant a été volé, le vendredi 03 janvier, à l'hôpital général de Grand-Bassam.
<b>Total</b>	<b>03</b>	<b>09</b>		

Le lundi 10 février, lors d'un entretien avec la presse à Abidjan, Louis Vigneault-Dubois, porte-parole du Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) a indiqué que quelques 75.000 enfants meurent chaque année en Côte d'Ivoire avant d'atteindre l'âge de 05 ans. Selon lui, il y a lieu de mener des actions d'envergure pour réduire la mortalité maternelle et infantile. Aussi "l'UNICEF et la Côte d'Ivoire ont adopté un plan pour la santé et l'éducation de l'enfant doté d'un budget de 30 milliards de F.CFA pour 2014 et 2015" a-t-il affirmé.

*c- Conflits intercommunautaires, fonciers, liés aux ressources et autres*

*Tableau 6 : Tableau estimatif des conflits intercommunautaires, fonciers, liés aux ressources et autres collectés au mois de Février 2014*

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

Type de conflits	Nombre	Causes/Caractéristiques
Conflit intercommunautaire	-02	- Du vendredi 31 janvier au samedi 01 février, à Ancien Prozi, village situé dans la Sous-préfecture de Séitifla (région du Haut-Sassandra), de violents affrontements ont opposé les populations autochtones et allogènes, causant de nombreux dégâts matériels (des engins, des greniers et d'autres biens matériels incendiés ou saccagés). <b>Les affrontements ont provoqué un exode des populations dont certaines sont sans abris.</b> Sous la conduite des autorités administratives et sécuritaires, un détachement des forces de sécurité (militaires et gendarmes) a été envoyé sur les lieux pour ramener le calme. -Le village de Tiamétolo dans le département de Kong (région du Tchologo) a été secoué par des affrontements entre deux communautés : Lobi et Peulh qui ont fait <b>au moins 03 morts et de nombreux blessés.</b> A la suite de l'agression d'un Lobi des représailles ont été menées sur la communauté Peulh. Cette situation a dégénéré en bataille rangée entre les deux communautés. Les deux groupes se sont affrontés à coups de machettes et d'armes à feu, occasionnant des décès et des blessés. Un détachement des forces de sécurité, déployé sur les lieux, a permis le retour au calme.
Conflit foncier	04	Dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 février, à Gbambalagnoubokaha dans la sous préfecture de Sinématiali (région du Poro), un conflit foncier a fait <b>01 mort (une vieille femme) et plusieurs blessés graves qui ont été évacués au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Korhogo.</b> La gestion d'une parcelle de terre est à l'origine de cette rixe. La médiation des chefs traditionnels venus de Korhogo n'a pas empêché les parties belligérantes de s'affronter violemment.
Conflit de chefferie	01	-Le dimanche 02 février, à Agbaoubou, village situé dans la commune de Port-Bouët (Abidjan), des jeunes dudit village armés de machettes se sont affrontés. La présence dans le village de l'ancien chef Amon Koutouan Guillaume est à la base de ces manifestations. Il a été destitué et est interdit de séjour par un groupe de personnes. « Parce qu'on dit que je suis destitué on veut porter atteinte à mon intégrité physique. Des chefs ont été destitués et vivent tranquillement au village », a-t-il dénoncé. Les éléments de la police nationale sont arrivés sur les lieux pour ramener le calme.
Autre	01	A la suite d'une attaque d'un poste de contrôle des FRCI de Bogoboua, village situé dans la commune de Zikisso (région du Lôh-Djiboua), par des hommes armés non identifiés, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février, les soldats ont décidé de faire la fouille systématique de tout véhicule en provenance de Zikisso. Mais une altercation est survenue entre deux passagers et des éléments des FRCI, lors du contrôle du véhicule qui les transportait. L'un des passagers a reçu un coup de crosse de fusil sur la tête et a perdu connaissance. Il a été évacué d'urgence à l'hôpital de Gagnoa. Après son évacuation, une rumeur l'annonçant pour mort va provoquer la colère des populations locales qui vont incendier trois (03) bâtiments du poste de contrôle et la moto d'un FRCI. Alertés, les Sous-préfets de Zikisso et de Lakota sont arrivés sur les lieux et ont ramené le calme.
<b>Total</b>	<b>04</b>	

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

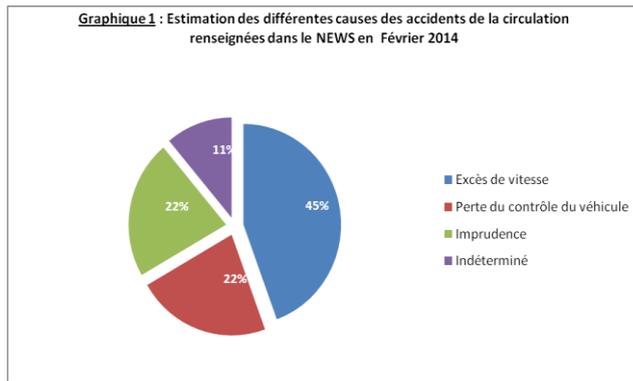
**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

#### d- Accidents

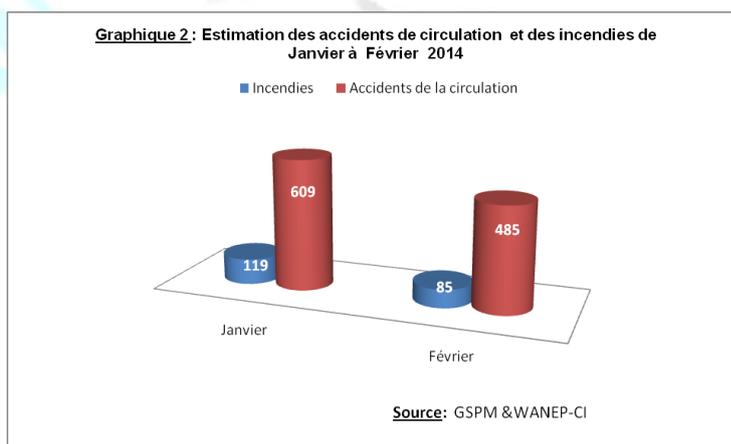
Cette rubrique concerne les accidents de circulation, les incendies, les intoxications alimentaires ou empoisonnement et autres accidents

*Tableau 07 : Tableau estimatif des accidents collectés au cours du mois de Février 2014*

Type d'accident	Nombre	Localisation	Causes/Caractéristiques	Conséquences
Accident de circulation	09	Dans les alentours de l'hôpital général de Bongouanou (Région du Moronou) / Au feu du grand carrefour du quartier Tolber dans la commune de Korhogo (région du Poro) / A Bofia, village situé sur l'axe Tiébissou-Sakassou (région du Bélier) / A Glozagna dans le département de Bangolo (région du Guemon)	Excès de vitesse	-03 morts -06 blessés
		A l'entrée principale du lycée Léboutou de Dabou (région des Grands-Ponts) / Sur l'axe Toumodi-Dimbokro (région de N'Zi)	Perte de contrôle du véhicule	- 03 morts - 02 blessés
		A Zaranou (région de l'Indénié-Djuablin), / A Arrah (région du Moronou)	Imprudence	- 02 morts - plus d'une dizaine de blessés - d'importants dégâts matériels
		Sous le pont de l'échangeur du lycée technique vers l'Indénié à Adjamé (Abidjan)	Indéterminée	- 01 mort -01 blessé
Incendie	04	Au mont Péko, entre les villages de Diébly, de Guezon et de Blénimehouin dans le département de Bangolo (région du Guemon) / A Sokola dans le département de Biankouma (région du Tonkpi).	Feu de brousse	-Plus de 400 ha de forêt et plus de 30 ha de cacaoyers ravagés
		Entre Kanawolo et Niakaramadougou (région du Hambol)	Panne technique	dégâts matériels
		Au quartier SICOGI dans la commune de Marcory (Abidjan)	indéterminée	d'importants dégâts matériels
Autres	03	Dans une carrière à N'Zanikro, dans le département de Botro (région du Gbêké)	Eboulement	-02 morts -13 blessés
		A Ahouniefoutou dans le département de Bongouanou (Région du Moronou)	Intoxication alimentaire	-01 mort
		Dans les environs de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSM) de Yopougon (Abidjan)	Noyade	06 morts
<b>Total</b>	<b>16</b>			<b>- 17 morts, - +46 blessés</b>



Comme les mois précédents, en Février 2014, l'excès de vitesse (45%) demeure la principale cause des accidents de circulation collectés par les moniteurs du NEWS.



Au cours du mois Février 2014, les accidents de la circulation (485 cas) sont en baisse par rapport au mois de Janvier 2014 (609 cas). La tendance est la même pour ce qui concerne les incendies relevés, on note 85 cas d'incendies en Février contre 119 cas en Janvier 2014. (Cf. données du CI-NEWS et GSPM)

## 2- Situation sociale

Plusieurs incidents ont émaillés le mois de février 2014:

Débutée en fin Janvier 2014, une infection respiratoire a causé la mort d'une douzaine d'enfants à Borotogona, village situé dans le département de Kong (région du Tchologo).

- Le vendredi 07 février, à Zouan Hounien (région du Tonkpi), les élèves du lycée municipal ont manifesté dans les rues de ladite localité pour protester contre la non inscription des candidats du Baccalauréat et du BEPC de la session 2014 sur le listing de la Direction des Examens et Concours (DECO).
- Le mardi 11 février, à Agboville (région de l'Agneby-Tiassa), les élèves des établissements secondaires privés, armés de pierre, de bâtons ont délogé des classes, leurs camarades des trois lycées publics de la ville. Ils protestaient contre les cours qui se poursuivent dans le public, alors qu'ils sont interrompus dans les privés de la ville. En effet, le lundi 10 février, les enseignants du secondaire privé d'Agboville ont observé un arrêt de travail, pour exiger le paiement de leurs arriérés de salaires. La police et des éléments des FRCI sont intervenus pour mettre fin à cette manifestation.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

- Le jeudi 13 février, des échauffourées ont éclaté à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) située dans l'enceinte de l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody à Abidjan. En effet, des candidats ont pris d'assaut l'établissement pour réclamer les frais de dossiers (22000 F.CFA) à la Direction. Dans leur colère, les manifestants ont détruit les abris des véhicules et le bus devant servi à la visite médicale.
  - Les jeudi 20 et vendredi 21 février de violents affrontements ont opposé des étudiants à des éléments de la police universitaire sur les campus universitaires Félix Houphouët Boigny de Cocody et Nangui Abrogoua (UNA) d'Abobo-Adjamé, faisant au moins 08 blessés. A la suite de ces incidents, les étudiants ont décidé d'observer un arrêt des cours, le lundi 24 février. Ce même lundi, dans un communiqué, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a condamné ces actes de violences et a promis sanctionner les auteurs de troubles dont la police universitaire.
- Le samedi 22 février, après une manifestation devant l'Ecole Nationale de Police (ENP) à Cocody (Abidjan), la Brigade Anti-Emeute (BAE) de la Police nationale a interpellé 34 des admis de la session 2010 à la Police. Le service des Droits de l'homme de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a négocié et obtenu la libération des détenus, le jeudi 27 février.
- Le lundi 24 février, environ une trentaine d'agents non fonctionnaires du Comité National de Pilotage du Redéploiement de l'Administration (CNPRA) ont débuté, devant leur siège sis aux Deux-Plateaux dans la commune de Cocody (Abidjan), une grève de la faim pour revendiquer le paiement de huit mois de salaires.

### 3- Situation politique

- Le mandat de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) en Côte d'Ivoire venu à expiration en septembre 2013 a été prorogé d'un an. L'ordonnance, signée le lundi 03 février par le président de la République, précise les missions de la CDVR, à savoir, "rechercher la vérité, situer les responsabilités" et "entendre les victimes, les auteurs et les témoins au cours d'une séance publique". Et le lundi 24 février, à l'hôtel "Belle Côte" dans la commune de Cocody (Abidjan), la Commission a organisé un atelier de formation des agents chargés d'auditionner les victimes et les témoins des crises ivoiriennes, allant de la période de 1990 à 2011. Une phase pilote de 10 jours se déroulera dans 8 communes (Yopougon, Agboville, Adzopé, Duékoué, Gagnoa, Bouaké, Bondoukou et Korhogo). Les résultats des travaux serviront à l'élaboration d'un listing exhaustif des victimes.
- Du mardi 04 au vendredi 07 février, le procureur de la République et le doyen des juges d'instruction ont auditionné l'ex-Première Dame, Simone Ehivet Gbagbo à sa résidence surveillée d'Odienné (région du Kabadougou). Elle était assistée par un collectif de trois avocats.
- Le lundi 17 février, Michel Gbagbo, fils de l'ex-président Laurent Gbagbo, a été libéré après avoir été présenté au procureur de la République. Michel Gbagbo avait été interpellé, le vendredi 14 février, à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, alors qu'il se rendait en France pour répondre à une convocation judiciaire. La justice lui avait interdit de sortir du pays, évoquant une poursuite à son encontre devant la Cour d'assises.

### 4- Situation économique

La découverte de l'or dans la localité de Bobo-Niessoko, située dans la sous-préfecture de Zaïbo (région du Haut-Sassandra), menace la culture du cacao qui risque de disparaître dans cette

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

localité, au regard des manœuvres dévastatrices des orpailleurs clandestins tentant à détruire tout sur leur passage,

Depuis deux mois, la ville de Buyo (région du Nawa) est confrontée à une augmentation du prix du kilogramme de la viande de bœuf, qui est passé de 2400 F.CFA à 3000 F.CFA. Cette situation est la conséquence d'une pénurie de poissons sur le marché. Les pêcheurs de la région préfèrent vendre le poisson dans les départements environnants au détriment des populations locales.

- Le mardi 11 février, sur recommandation du Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) qui a préconisé l'harmonisation des taxes sur le tabac dans l'espace de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire a appliqué une nouvelle taxe sur le tabac qui passe de 23 à 25%.

### III- RECOMMANDATIONS

#### a. Au gouvernement

- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission de sécurisation sur le terrain,
- Le respect de la liberté syndicale dans les universités,
- Le renforcement de la lutte contre les gangs à la machette "microbes",
- Le renforcement des patrouilles à travers les villes et sur les routes du pays,
- L'accélération du processus de DDR,
- La prise de sanctions exemplaires à l'endroit des auteurs de violences contre les femmes et les enfants,
- La gratuité de la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles,
- La mise en place d'un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits.

#### b. Aux Forces de sécurité

- Le renforcement des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- La lutte rigoureuse contre le phénomène des microbes qui prend de l'ampleur,
- La surveillance rigoureuse des frontières,
- Le professionnalisme et la probité dans l'exercice de leur fonction,
- La promptitude dans leurs interventions auprès des personnes en détresse,
- La protection des populations et le respect de leurs droits.

#### c. A la CDVR

- La poursuite régulière de ses activités,
- La communication sur les auditions des victimes et les témoins des crises ivoiriennes,
- Une sensibilisation de proximité conséquente des populations à la réconciliation nationale.

#### d. A la ComNat-ALPC

- La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes.

#### e. A l'OSER

- La sensibilisation des automobilistes au respect du code de la route,
- Le renforcement des sanctions exemplaires contre les automobilistes violant les règles du code de la route,
- L'amélioration de la signalisation routière (zones dangereuses, intersections sans visibilité, etc.) pour prévenir les accidents.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

#### **f. A l'ONUCI et aux autres partenaires au développement**

- L'appui à l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.

#### **g. La presse nationale et internationale**

- Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale.

#### **h. Aux Partis politiques**

- La culture de la non-violence et de la tolérance pour la sauvegarde de la paix,
- L'engagement d'un dialogue franc et sans condition avec le gouvernement,
- La conduite d'une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation,
- Le renforcement de la culture démocratique afin de préserver la cohésion sociale.

#### **i. Aux organisations de la société civile**

- La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,
- La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des armes,
- Le professionnalisme dans leur travail,
- Leur implication dans les campagnes de sensibilisation des automobilistes au respect des règles minimales de sécurité routière.

#### **j. Aux populations**

- La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,
- La recherche de solution concertée favorisant le dialogue dans les universités afin de préserver la paix sur les campus et de garantir un cadre propice aux études,
- Leur implication dans la sensibilisation ou l'éducation de leurs enfants à prendre leur formation plus au sérieux en évitant les comportements répréhensibles,
- Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,
- La collaboration avec les forces de l'ordre pour une meilleure sécurisation du pays,
- Le respect du code de la route pour éviter les accidents de la route.

Fait à Abidjan, 07 Mars 2014

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**